

Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

### ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES – REPRESENTATION DES ELUS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGÉ, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

#### **Titulaires absents suppléés :**

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

#### **Titulaires absents :**

Annick BAMBERGER, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY

#### **Titulaire absent excusé :**

Gérard LABORDERIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200928-C01-09-2020-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

#### ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES – REPRESENTATION DES ELUS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Vu les articles L.1525-1, L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L.2121-33 du CGCT qui dispose que « Le conseil municipal (transposé aux EPCI) procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes » ;

Vu l'article L.1524.5 du CGCT relatif aux Sociétés d'Economie Mixte (SEM) Locales qui prévoit que tout groupement de collectivités territoriales actionnaires a droit au moins à un représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, désigné en son sein par l'assemblée délibérante concernée et que le nombre de sièges est fixé par les statuts ;

L'article L.2121-21 du CGCT permet que « lorsqu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président. »

Vu les statuts des SEM dont la Communauté d'Agglomération du Niortais est actionnaire ;

Vu la délibération n°C14-07-2020 du 17 juillet dernier relative à la représentation de la CAN au sein des sociétés d'Economie Mixte, des Sociétés Publiques Locales et de la Société Anonyme HLM IAA,

Il convient de procéder à la désignation des représentants de la CAN au sein de la SCIC La Conciergerie d'une part et, d'autre part, de désigner les représentants suppléants au sein de la SEM Deux-Sèvres Aménagement (DSA) comme suit : 1 au sein de l'Assemblée Générale et 2 au sein du Conseil d'Administration.

Vu la délibération n°C19-07-2020 du 17 juillet dernier relative à la représentation de la CAN au sein des syndicats,

Il convient de désigner un représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.

Vu la délibération n°C21-07-2020 du 17 juillet dernier relative à la représentation de la CAN au sein des comités et commissions,

Il convient de désigner les représentants (titulaire et suppléant) au sein de la Commission de suivi du site DE SANGOSSE et de la CAUE.

Vu la délibération n°C22-07-2020 du 17 juillet dernier relative à la représentation de la CAN au sein des établissements Publics,

Il convient de désigner un représentant suppléant au sein de l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine.

Le Conseil d'Agglomération :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais comme suit :

Société d'Economie Mixte (SEM)				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
SEML Deux-Sèvres Aménagement (DSA)	1 à l'AG	Jérôme BALOGE	0	
	2 au CA	Thierry DEVAUTOUR Jacques BILLY	0	
SCIC la Conciergerie	1	Romain DUPEYROU	0	

SYNDICATS				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin	1	Anne-Sophie GUICHET	1	Marcel MOINARD

4 - COMMISSIONS				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Commission de suivi du site DE SANGOSSE (Saint Symphorien)	1	Fabrice BARREAU	1	Gérard LEFEVRE
CAUE	1	Bastien MARCHIVE	1	Jacques BILLY

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200928-C01-09-2020-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020

ETABLISSEMENTS PUBLICS ET APPARENTES				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine	1	Bastien MARCHIVE	1	Jacques BILLY

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200928-C01-09-2020-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020